



Association Des Vieux Gréements Granvillais
43 Blvd des Amiraux Granvillais
50400 GRANVILLE
02 33 90 07 51

Procès-verbal du conseil d'administration (C.A.) du 15 janvier 2025 à Granville

Présents

Emile Christophe (Milou), président; Thierry Petillault, vice-président, Hervé Gauthier, trésorier, Hélène Noël, secrétaire .

Joël Berthelot; Pascal Bertin ; Alain Guérin ; Marie-Véronique Mourtada ; Annie Norel; Jean-Claude Norel ; Philippe Pruvost ; Monique Quemeneur

Absents excusés

Jacques Besneville; Maud Hortala.

Ordre du jour

- 1 Approbation du C.A. du 18 décembre 2024
- 2 Différend avec Maud Hortala
- 3 La Granvillaise
- 4 L'Albatros
- 5 Annie
- 6 Point trésorerie
- 7 Equipage 2025
- 8 Relookage boutique
- 9 Communication
 - a. Logo
 - b. Flyer
 - c. Site internet
- 10 Questions diverses

Le président ouvre la séance à 17H30.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil d'administration du

Le PV de la réunion du conseil d'administration du 18 décembre 2024 est remis aux administrateurs.

Décision du conseil d'administration : le projet de PV de la réunion du conseil d'administration du 18 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Différend avec Maud Hortalà

Maud Hortalà a adressé un email le 06 janvier 2025 au conseil d'administration nous informant « *noter ma démission en tant que membre du conseil ainsi que ma non ré-adhésion à l'association* ».

Le C.A. prend acte de sa décision.

3. La Granvillaise

- Mât de misaine : le 2^{ème} acompte est versé (18.000€ avancés), suivant le bon de commande : prévoir le 15 avril pour la remise du mât.
- Alain Guérin a vérifié les pompes.
- L'avant de la bisquine est protégé jusqu'au roof par un taud provisoire.
- Le taud : le projet est en suspens, l'entreprise ne pouvant donner suite. Philippe Pruvost va prendre contact avec un nouveau fabricant.
- Afin de développer la cohésion entre équipiers, Joël Berthelot propose de mettre en place des sorties équipiers selon les mêmes principes que les sorties sportives qui sont supprimées.
- Il est prévu d'organiser une réunion des équipiers et de l'équipage avant le début de saison durant une journée, à terre pour fédérer les équipes.
- Le principe du « stage équipiers » est reconduit pour la saison 2025, conformément à l'annonce qui avait été faite lors de l'assemblée générale. Le nouveau capitaine présentera le projet.
- Pascal Bertin nous informe que la S.N.S.M. de Carolles-Jullouville envisage de réaliser un exercice de sauvetage d'une demi-journée avec La Granvillaise.

4. L' Albatros

Le mât est descendu. Le chantier Duboscq se charge de la rénovation (mât et colliers).
Montant de la réparation : 2.300€ pour une greffe contre 5.300€ pour un mât neuf.

Décision du conseil : le C.A. valide la réparation du mât.

L'Albatros va bénéficier d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) qui régularisera sa situation précaire depuis l'acquisition du bateau.

Le coût de revient du bateau (entretien, carburant, place de port et assurances) se monte annuellement à environ 2500€.



Une discussion s'engage sur le modèle économique de l'Albatros. Il faudrait prévoir une contribution permettant d'approcher de l'équilibre.

Décision du conseil d'administration : La décision sur la tarification étant du ressort de l'assemblée générale, une proposition sera donc faite pour la saison 2025-2026 à cette occasion.

5. Le cotre Annie

Acquisition : après discussions, le vote du précédent CA était de 10 voix pour l'achat 3 voix contre ou sous conditions.

Place de port : un arrangement a été conclu avec un adhérent qui met son AOT à disposition de l'association

Engagement de l'ancien propriétaire : Eric Mauduit, le vendeur, Martial Godallier, qui a rénové Annie en 2022 et Eric Piou seront 3 nouveaux adhérents qui s'engagent pour l'entretien du bateau. Ils prendront leur adhésion.

Résultat du sondage adhérents : 33 adhérents ont répondu, 30 pour, 3 contre soit 90% de réponses favorables

Décision du conseil d'administration : après la validation initiale du C.A. du 18 décembre 2024, toutes les conditions sont réunies. L'achat du cotre Annie est donc concrétisé.

6. Point trésorerie

Trésorerie au 15 janvier : 143 540,03€

Subventions

Il reste 4.000€ à recevoir de G.T.M. concernant les sorties scolaires de la saison 2024. Hervé Gauthier a relancé la communauté de communes. Les demandes de subventions 2025 sont en cours (même situation qu'en décembre).

Investissements 2025

	total		87 404,50 €		
investissem	nature	Fournisseur	montant H	statut	acompte H
La Granvillaise	Mât de misaine	Woodspars	22 800,00 €	en cours	15 960 €
La Granvillaise	2 rikikis	Voilerie Granvillaise	3 838,33 €	en cours	
La Granvillaise	Annexe	Cap-Hors-Bord	4 329,17 €	en cours	1 000 €
La Granvillaise	bâche taud protection	?	6 890,00 €	non signé	
La Granvillaise	armature taud	?	6 500,00 €	non signé	
La Granvillaise	défibrillateur		2 015,00 €	en cours	
Albatros	mât	Chantier Duboscq	1 917,00 €	en cours	
boutique	réfection boutique	divers	6 000,00 €	non signé	
site internet	site vitrine	Diapazons-25 Lignes	2 875,00 €	non signé	
site internet	e-boutique	Diapazons-25 Lignes	2 150,00 €	non signé	
site internet	billetterie	Diapazons-25 Lignes	3 150,00 €	non signé	
site internet	option annulation SMS	Diapazons-25 Lignes	175,00 €	non signé	
site internet	module espace adhére	Diapazons-25 Lignes	2 900,00 €	non signé	
site internet	module newsletter/en	Diapazons-25 Lignes	1 865,00 €	non signé	
Annie	acquisition bateau	Eric Mauduit	20 000,00 €	en cours	

Il a été ajouté l'investissement d'un défibrillateur pour La Granvillaise. C'est un élément de sécurité supplémentaire. Le contrat d'entretien s'élève à 129€/ an. Marie Véronique Mourtada et Alain Guérin ont rencontré les responsables du Crédit Mutuel pour l'obtention d'une subvention de 1.000€.

7. Equipage 2025

Le bureau statutaire, chargé des recrutements, présente au CA les deux candidats retenus pour la saison 2025.

Alexandre Lozouet est engagé en tant que capitaine.

Jean-Lou Granville est engagé en tant que second.

Les deux contrats saisonniers sont signés.

La présentation de l'équipage se déroulera au printemps, la date restant à fixer.

8. Relockage boutique

- Annie Norel propose qu'un store sur la porte d'entrée de la boutique soit installé.

Le C.A. valide sa demande. Annie va commander auprès du fabricant des stores des vitrines. (Entreprise Alexy)

Suite à de nouvelles discussions, le C.A. demande aux boutiquiers de se concerter sur un plan pour finaliser ce projet de travaux fin de la saison 2025. Plusieurs devis sont en cours.

9. Communication

- Logo



Décision du conseil d'administration : le C.A. valide le modèle présenté.

Annie Norel va commander 500 autocollants et 4 pavillons pour La Granvillaise chez Print O'Clock.

- Flyer

Hervé Gauthier gère le dossier. Une maquette va être réalisée au format enveloppe 1/3 A4.

Décision du conseil d'administration : le C.A. valide ces éléments.

- Site internet

Hervé Gauthier communiquera fin février les textes à valider. Le site sera effectif pour le printemps 2025. Il sera équipé de la billetterie Weezevent. Diapazons fera une présentation courant mars.

Nouvelle billetterie : pour son développement, une réunion de présentation est prévue avec le prestataire. Il devra rendre le 1er projet au printemps.

Les boutiquiers effectueront des tests préalablement à la mise en service de la nouvelle billetterie.

Annie Norel propose d'éditer des fiches de tests, représentatives de l'utilisation.

Décision du conseil d'administration : le C.A. valide toutes les informations annoncées.

10. Questions diverses

- Le règlement intérieur de l'AVGG est en cours de rédaction. Il concernera La Granvillaise, L'Albatros, Annie, la boutique, les entrepôts.
- Joël Berthelot demande que le contrat d'assurance de Saint Pierre Langers soit revu en intégrant une extension de garanties au vol et à l'incendie.
- Le carénage de La Granvillaise se déroulera à partir du 14 mars.
- Le réarmement est programmé le 28 mars.
- L'A.V.G.G. apporte sa contribution en tant qu'association à hauteur de 1.000€ pour Le Marité. Un virement sera effectué à la Fondation du patrimoine qui

gère la collecte de fonds. Une remise officielle sera faite à Stéphane Gautier, directeur du G.I.P. Marité.

- Hélène Noël est chargée de réserver une salle pour la présentation de l'équipage de la nouvelle saison 2025.
- Françoise Zémour, adhérente, nous demande si l'A.V.G.G. peut prendre en stage des élèves classe 3^{ème}. L'association ne peut malheureusement pas recevoir d'élèves, les horaires scolaires n'étant pas compatibles avec ceux des sorties de la bisquine.
- Hélène Noël va adresser aux membres du C.A. le calendrier des prochains conseils d'administration.

Fin de la réunion à 20H00

Prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le jeudi 27 février 2025 à 17H30.

Le président, Emile Christophe.